

Mouvement stratégique dans le secteur du lait

• **Bel prend le contrôle du fabricant des produits Jibal**

• **Reste l'accord de la Concurrence et des Finances**

LE groupe BEL annonce une prise de participation majoritaire dans Safilait. Cette société basée dans la région de Beni Mellal est plus connue via sa marque Jibal. Un accord a été signé le 28 mai 2015 pour l'acquisition de près de 70% du capital social et des droits de vote.

Les fondateurs de Safilait, la famille Kettani et Mohamed Raita, conservent 30,18% du capital. Le montant de la transaction n'a pas été révélé par les parties. Sopar et Fipar Holding sont les principaux cédants. Cette dernière sort ainsi du tour de table dans lequel elle est entrée en 2011. A l'époque, l'opération a été présentée pourtant comme «inscrite dans une logique de partenariat à moyen et long termes pour accompagner le développement de la société». Du coup, la filiale de la CDG avait acquis 37% des parts au prix de 200 millions de DH.

Cette opération ne devrait pas laisser indifférents les gros concurrents de Safilait

Safilait noue donc un nouveau mariage. Elle se présente comme le 3e opérateur du secteur laitier après Centrale laitière et Copag. Ils détiennent à eux seuls près de 82% du marché du lait pasteurisé et 96% du marché du lait UHT. D'où la forte concentration du secteur où domine Centrale laitière, selon un avis du Conseil de la concurrence.

Fondé en 2006, Safilait est un opérateur laitier marocain spécialisé dans la transformation, le conditionnement et la commercialisation du lait frais. Bel est l'un des leaders mondiaux des fromages de marques: «La Vache qui rit», «Kiri»... produits dans l'usine de Tanger.

Cette association ouvre des perspectives pour les deux partenaires: «Leur offre sur le marché où ils détiennent des marques et des positions fortes», annonce Bel dans un communiqué. Son PDG, Antoine Fievet se félicite au nom du groupe de l'accord scellé «avec des industriels marocains reconnus» et «qui répond totalement à ses objectifs de développement stratégiques».

A l'évidence, cette opération ne devrait pas laisser indifférents leurs gros concurrents. L'arrivée de Bel risque de chambouler les rapports de force au sein du marché du lait frais.

Sa prise de participation majoritaire sera certainement accompagnée d'un fort apport en expertise technologique, en marketing et en distribution... Car Safilait se prévaut d'une production de 600 tonnes de lait par jour et de 7% de parts de marché.

L'accord signé reste tributaire de deux procédures. L'une chez l'autorité de la concurrence et l'autre auprès du ministère de L'Economie et des Finances. A

l'instar de sa maison-mère, la holding d'investissement (Fipar) est sous tutelle du ministère des Finances. L'accord de ce dernier est une simple formalité qui sera prise via la signature d'un arrêté.

Quant aux autorités de la Concurrence, c'est une toute autre affaire. La validation d'un projet de concentration passe par le Chef du gouvernement. Il saisit à ce titre le Conseil de la concurrence pour avis. Or le mandat de ses

membres a pris fin en octobre 2014. Abdelilah Benkirane garde pour l'heure la main et pourrait intervenir comme il l'a fait pour son très discutable accord pour la fusion Lafarge-Holcim. Bel et Safilait, quant à eux, «espèrent obtenir ces accords au cours du 3e trimestre 2015». □

Faïçal FAQUIHI

*Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com*